

COMMUNIQUE DE PRESSE / 9 SEPTEMBRE 2022

L'avenir du traitement des déchets du territoire

Réunion d'ouverture de la concertation préalable

Jeudi 15 septembre 2022 à 18h30 (BFM de Limoges)

Evolis 23, Limoges Métropole et le SYDED ont décidé de créer une entente intercommunale en février 2020 pour réfléchir ensemble à l'avenir du traitement des déchets résiduels sur les territoires Haute-Vienne et creuse.

Dans ce cadre, celle-ci a décidé de saisir la commission nationale du débat public et d'organiser **une concertation préalable qui se déroulera du 12 septembre au 21 octobre 2022**. Deux garantes ont été missionnées afin de veiller au respect des règles d'information et de participation au public.

Cette démarche permettra de débattre avec le public notamment sur l'opportunité de créer une nouvelle unité de valorisation énergétique et d'un nouveau réseau de chaleur et d'éclairer ainsi la décision de l'Entente sur les choix à opérer pour gérer les ordures ménagères résiduelles du territoire dans les prochaines décennies.

Aussi, afin d'ouvrir officiellement cette concertation, une rencontre, ouverte à toutes et tous est organisée le jeudi 15 septembre prochain à 18h30 à la BFM de Limoges en présence de tous les acteurs du projet.

Pour rappel, tous les rendez-vous d'échanges (ateliers, rencontres de proximité, réunions publiques) sont à retrouver sur le site de la concertation WWW.AVENIRDENOSDECHETS-HAUTEVIENNE-CREUSE.FR. Le public peut formuler ses avis, questions et propositions via le formulaire de contribution qui se trouve sur ce site internet. Il peut également remplir un registre papier mis à disposition aux sièges d'Evolis 23, de Limoges Métropole et du Syded 87 et s'adresser aux garantes en envoyant un mail à dominique.ganiage@garant-cndp.fr ou à catherine.trebaol@garant-cndp.fr